



APICULTURE

Fiche filière

À retenir

27 736 tonnes de miel produits
5^e pays importateur mondial
23^e pays exportateur mondial
**Balance commerciale déficitaire :
- 82,4 millions d'euros**

ORGANISATION

La filière apicole française se caractérise par une grande diversité d'acteurs, des produits issus de la ruche (miels de crus, miels polyfloraux, gelée royale, pollen...) et des modes de commercialisation. Elle se singularise par un nombre important de petits producteurs, répartis sur tout le territoire, avec une faible proportion d'apiculteurs professionnels qui réalisent néanmoins une partie non négligeable de la production annuelle de miel.

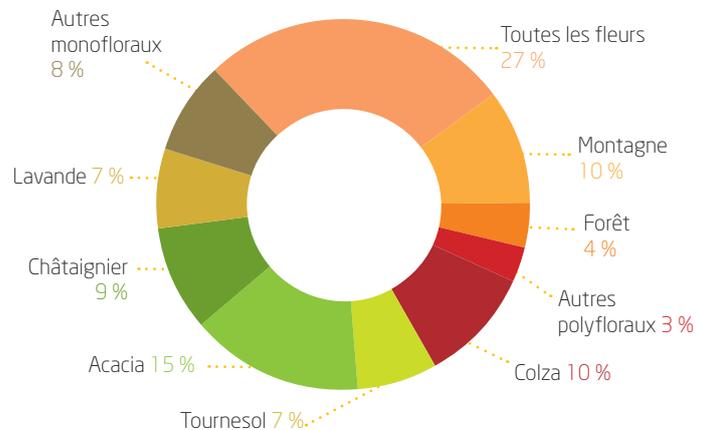
La création, en octobre 2009, d'un institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP) résulte de la volonté des professionnels de se structurer. Cette volonté a été plus récemment poursuivie par la création d'une Interprofession qui a vu le jour en janvier 2018 (INTERAPI, Interprofession des produits de la ruche).

PRODUCTION

En 2018 :

- 56 773 apiculteurs d'après les déclarations auprès de la DGAL (MAA)
- 1 471 361 ruches mises à l'hivernage
- 27 736 tonnes de miel
 - 23 % des apiculteurs ont moins de 50 ruches
 - 10 % des apiculteurs ont entre 50 et 149 ruches
 - 29 % des apiculteurs ont entre 150 et 399 ruches
 - 38 % des apiculteurs ont plus de 400 ruches
- 2 903 kg de gelée royale dont 1 248 kg de gelée royale bio.

Production par miellée en 2018 : 27 736 tonnes au total



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer

TRANSFORMATION

La part du miel produit en France destinée aux industries agro-alimentaires (IAA) n'est pas estimée précisément mais semble très faible.

Par ailleurs, la gelée royale, un autre produit de la ruche, est quant à elle destinée majoritairement à la transformation.

La plupart de la gelée royale utilisée est importée mais certains acteurs travaillent avec des produits français.

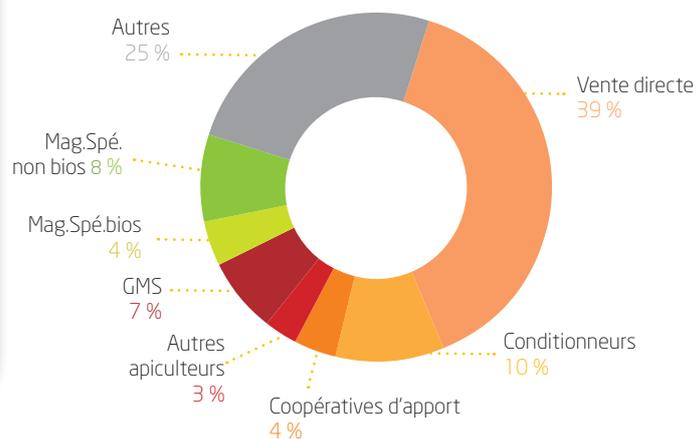
- Les industriels spécialisés en compléments alimentaires : la gelée royale est achetée en vrac, sous forme congelée pour les compléments alimentaires liquides (ampoules, doseurs, flacons) et sous forme lyophilisée pour la fabrication de compléments alimentaires secs (gélules, comprimés). L'approvisionnement se fait auprès des gros importateurs-premiers transformateurs, mais également en direct à l'étranger.
- L'industrie cosmétique intervient également sur le marché. On y rencontre, les grands groupes cosmétiques pour qui la gelée royale est utilisée en très faible quantité. Leurs approvisionnements sont le plus souvent effectués auprès d'importateurs standards. On rencontre aussi les façonniers de produits cosmétiques et les laboratoires cosmétiques spécialisés en « produits de la ruche ». Il s'agit le plus souvent d'entreprises familiales de taille modeste qui s'approvisionnent en gelée royale française ou auprès des importateurs premiers transformateurs, pour fabriquer des produits cosmétiques de type crèmes ou lotions.
- Les spécialistes des produits de la ruche proposent le plus souvent des gammes de miels mélangés à de la gelée royale pour le marché agroalimentaire, mais également des crèmes et différentes formes de compléments alimentaires (ampoules, gélules, etc.). Ces opérateurs s'approvisionnent le plus souvent directement à l'étranger, mais achètent également de la gelée royale française.
- Les fournisseurs de matériel apicole et les apiculteurs-revendeurs proposent de la gelée royale sous toutes ses formes : pure et issue de la production française, pure et importée sous forme congelée, en compléments alimentaires ou en crème et autres produits cosmétiques.



COMMERCIALISATION

- Le chiffre d'affaires de la production de miel, gelée royale et pollen était estimé autour de 100 millions d'euros (dont environ 90 % pour le miel).
- En 2018, au premier stade, la GMS représente 7 % des volumes commercialisés par les apiculteurs. La vente directe et les circuits courts (avec un intermédiaire maximum) représentent 39 % des volumes commercialisés par les apiculteurs et la vente aux conditionneurs 10 %.
- 10 % des apiculteurs produisant de la gelée royale l'ont commercialisée sous forme de produits transformés à base de gelée royale.
- La propolis, la cire et le pollen sont essentiellement commercialisés par des apiculteurs ayant plus de 50 ruches (52 %).

Circuits de commercialisation du miel en 2018 au stade production



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer



ÉCHANGES

En 2018, la France a importé plus de 32 205 tonnes de miel, et exporté 4 401 tonnes. Par conséquent, le déficit de la balance commerciale s'est élevé à environ 30,4 milliers de tonnes pour 82,4 millions d'euros.

Exportations

La France exporte ses volumes en majorité vers la Suède (16 %), l'Italie (12 %), l'Espagne (10 %) et l'Allemagne (8 %).

Importations

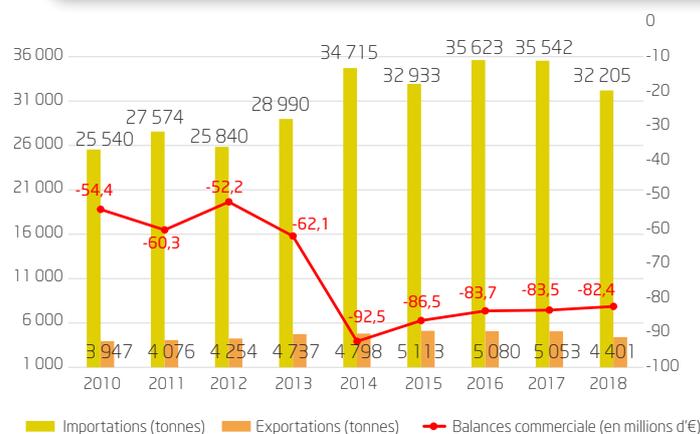
La France importe son miel principalement d'Ukraine (18 % des volumes), d'Espagne (17 %), de Chine (10 %), d'Allemagne (10 %), de Hongrie (8 %) et d'Argentine (6 %).

Jusqu'en 2014, on note une hausse du déficit de la balance commerciale en valeur suite à une augmentation des volumes importés.

Depuis 2015, on observe une contraction du déficit de la balance commerciale principalement due à la baisse du prix unitaire des importations des miels extra-communautaires.

La balance commerciale en volume et en valeur s'est améliorée entre 2017 et 2018 mais elle reste néanmoins déficitaire.

Les échanges de miel de 2010 à 2018



Source : Douane française



CONSOMMATION

La production française de miel ne permet pas de couvrir la consommation nationale : autour de 45 000 tonnes de miel sont consommés en France chaque année. Pour cela, la France a recours aux importations (32 205 tonnes de miel en 2018).

La part de la consommation de miel à domicile estimée est prépondérante environ 86 % du total. Les industries agro-alimentaires en consommeraient, quant à elles, 9 % et la restauration hors foyer seulement 5 %.

Parmi les circuits pour la consommation à domicile, la grande distribution représente environ 55 % des achats, la vente directe 27 %, les magasins spécialisés 14 % et internet 3 %.

En 2018, le prix moyen de vente du miel dans le circuit de la grande distribution (hypers et supermarchés hors supermarchés à dominante marques propres - EDMP) est de 11,09 €/kg. 52 % des volumes vendus en grande distribution sont des miels liquides, 43 % des miels solide et crémeux et 5 % sont des miels indéterminés.

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer



FOCUS : MIEL ET GELÉE ROYALE BIO EN FRANCE

Les Organisations de Producteurs constatent une part de plus de plus importante d'apiculteurs professionnels convertissant leur production en Agriculture Biologique.

- En 2018, la production de miel biologique était de 2 857 tonnes. La part du bio dans la production totale de miel était de 10,3 %
- 9,2 % des apiculteurs bénéficiaient d'une certification en Agriculture Biologique
- 43 % de la gelée royale produite en France est certifiée en Agriculture Biologique, soit 1 248 kg.

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer